

Mise en œuvre de la Politique européenne de voisinage en 2009 - invitation à contribuer des informations

En avril 2009, la Commission européenne a publié le troisième ensemble de rapports de suivi, sur la mise en œuvre de la Politique européenne de voisinage en 2008. En établissant ces rapports, les services de la Commission ont fait usage des contributions reçues de la société civile dans leurs différents domaines de spécialisation.

Les services de la Commission commencent maintenant les préparations du quatrième ensemble de rapports de suivi, qui couvrira la mise en œuvre de la politique durant 2009, ensemble qui sera adopté au printemps 2010. Celui-ci sera adressé au Conseil, au Parlement européen et aussi présenté aux partenaires de la PEV concernés. Il sera également mis à la disposition du public. Il couvrira tous les pays partenaires de la PEV avec lesquels un plan d'action de la PEV est convenu, ainsi, dans l'ordre alphabétique : Arménie, Azerbaïdjan, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Moldavie, Maroc, le Territoire palestinien occupé, Tunisie et Ukraine. (http://ec.europa.eu/world/enp/documents_fr.htm)

L'objectif de ce « paquet PEV » est de faire rapport des progrès réalisés par les partenaires de la PEV dans **la mise en œuvre en 2009 des engagements pris dans leurs plans respectifs d'action**, convenus entre l'UE et lesdits pays. Les rapports ne sont pas des rapports généraux sur les réalités politiques et économiques du pays. Leur champ d'application est limité à la mise en œuvre des plans d'action. Les rapports précédents se trouvent sur http://ec.europa.eu/world/enp/documents_fr.htm

Afin d'assurer une transparence et une objectivité maximales des rapports, les services de la Commission souhaitent consulter un éventail de sources d'information le plus large possible. Dans cette perspective, tout intéressé, y inclus les organisations non gouvernementales et d'autres organisations intéressées, actives dans les domaines couverts par les plans d'action PEV, **est invité à transmettre ses contributions** (informations, rapports ou évaluations), conformément à ce qui suit :

- indiquer clairement, dans l'intitulé du message, le pays concerné ;
- être bref et concis ;
- toujours indiquer la source des données (veuillez toutefois noter **qu'aucune source ne sera citée** dans les rapports de suivi finaux); et
- envoyer vos informations à RELEX-ENP-2010-Progress-Reports@ec.europa.eu avant le **1er décembre 2009**

Les rapports d'activité sont de nature synthétique et donc, toutes les informations reçues ne peuvent faire partie du rapport final. Les rapports ne font pas non plus référence aux cas individuels, que ceux-ci soient indicatifs des développements positifs ou négatifs. Néanmoins, toutes les contributions sont toujours appréciées pour l'aperçu général.

Merci d'avance pour toute contribution.